

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE  
ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2017

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	1 et 2
États financiers	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6
Notes complémentaires	7 à 10
Renseignements complémentaires à l'état des résultats	11 à 13

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme **LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE** qui comprennent le bilan au 31 mars 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

#### *Saint-Rémi*

151, rue Perras  
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone : 450 454-3974  
514 990-1280  
Télécopieur : 450 454-7320

#### *Saint-Constant*

35, rue St-Pierre, bureau 201  
Saint-Constant (Québec) J5A 2E4  
Téléphone : 450 638-3337  
Télécopieur : 450 638-5557

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes, l'organisme tire des produits dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, et comme pour l'exercice antérieur, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et de l'actif net.

### *Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE** au 31 mars 2017, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Lefaiore Labrèche Gagné Sencrè*<sup>1</sup>

Saint-Rémi, le 30 mai 2017

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A138047

#### *Saint-Rémi*

151, rue Perras  
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone : 450 454-3974  
514 990-1280  
Télécopieur : 450 454-7320

#### *Saint-Constant*

35, rue St-Pierre, bureau 201  
Saint-Constant (Québec) J5A 2E4  
Téléphone : 450 638-3337  
Télécopieur : 450 638-5557

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE  
RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017	2016
PRODUITS		
Subventions	371 616 \$	423 354 \$
Apports d'autofinancement	815 083	851 768
Revenus de placement	259	298
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>1 188</u>	<u>1 678</u>
	1 188 146	1 277 098
CHARGES	<u>1 164 793</u>	<u>1 285 025</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>23 353</u> \$	( <u>7 927</u> )\$

Renseignements complémentaires à l'état des résultats - pages 11 à 13

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE  
 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	Fonds de subsistance	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Total 2017	2016
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	46 984 \$	124 165 \$	( 3 540)\$	167 609 \$	175 536 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	( 11 569)	34 922	23 353	( 7 927)
Virements - Note 8	<u>245</u>	<u>( 279)</u>	<u>34</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>47 229 \$</u>	<u>112 317 \$</u>	<u>31 416 \$</u>	<u>190 962 \$</u>	<u>167 609 \$</u>

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE  
 FLUX DE TRÉSORERIE  
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017	2016
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	23 353 \$	( 7 927)\$
Éléments n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 757	15 431
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	( 1 188)	( 1 678)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	( 221)	-
	34 701	5 826
Variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement	( 5 649)	( 12 832)
	<u>29 052</u>	<u>( 7 006)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette du dépôt à terme	( 245)	4 633
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	( 2 955)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	<u>500</u>	<u>-</u>
	<u>255</u>	<u>1 678</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>29 307</b>	<b>( 5 328)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u><b>25 207</b></u>	<u><b>30 535</b></u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><u><b>54 514 \$</b></u></u>	<u><u><b>25 207 \$</b></u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE  
BILAN  
31 MARS 2017

	2017	2016
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	54 514 \$	25 207 \$
Dépôt à terme, 0,5 %, échéant en juillet 2017	47 229	46 984
Débiteurs - Note 3	14 305	17 987
Frais payés d'avance	<u>3 007</u>	<u>2 228</u>
	119 055	92 406
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES - Note 4</b>	<u>115 269</u>	<u>128 305</u>
	<u>234 324</u> \$	<u>220 711</u> \$
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Fournisseurs et frais courus	10 311 \$	8 310 \$
Salaires et vacances à payer	17 696	19 312
Charges sociales et retenues à la source	10 265	12 030
Apports reportés - Note 6	<u>2 138</u>	<u>9 310</u>
	40 410	48 962
<b>APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES - Note 7</b>	<u>2 952</u>	<u>4 140</u>
	<u>43 362</u>	<u>53 102</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Fonds de subsistance	47 229	46 984
Investi en immobilisations corporelles	112 317	124 165
Non affecté	<u>31 416</u>	<u>( 3 540 )</u>
	<u>190 962</u>	<u>167 609</u>
	<u>234 324</u> \$	<u>220 711</u> \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

  
\_\_\_\_\_ administrateur

  
\_\_\_\_\_ administrateur

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MARS 2017

## 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir un lieu permettant aux familles et aux personnes dans le besoin de se rencontrer, de partager et d'obtenir les outils nécessaires afin d'améliorer progressivement leurs conditions de vie et leur autonomie.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### Comptabilisation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports d'autofinancement sont comptabilisés dans la période dans laquelle ils se rapportent.

L'organisme comptabilise les dons alimentaires et les dons de marchandises au moment de la réception de ceux-ci et sont évalués à la juste valeur des biens reçus.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds en caisse, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme des trésoreries et équivalents de trésorerie.



## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants:

Bâtisse	5 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier et équipement	20 %
Logiciel et matériel informatique	30 %
Pavage	20 %

### Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

### Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus servant à l'acquisition d'immobilisations corporelles et sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

### Apports reçus sous forme de services

L'organisme considère que les bénévoles ont accompli 7 406 heures (11 548 heures en 2016) pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

### Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du dépôt à terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MARS 2017

### 3. DÉBITEURS

	2017	2016
Intérêts courus	160 \$	159 \$
Subventions	1 535	11 417
Taxes de ventes	<u>12 610</u>	<u>6 411</u>
	<u>14 305</u> \$	<u>17 987</u> \$

### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 2017	Valeur nette 2016
Terrain	7 900 \$	- \$	7 900 \$	7 900 \$
Bâtisse	178 012	95 122	82 890	87 253
Matériel roulant	159 868	150 305	9 563	14 034
Mobilier et équipement	122 836	110 584	12 252	15 314
Logiciel et matériel informatique	8 411	5 755	2 656	3 794
Pavage	<u>3 211</u>	<u>3 203</u>	<u>8</u>	<u>10</u>
	<u>480 238</u> \$	<u>364 969</u> \$	<u>115 269</u> \$	<u>128 305</u> \$

### 5. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 15 000 \$, dont aucun montant n'est utilisé au 31 mars 2017.

### 6. APPORTS REPORTÉS

Financement destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice suivant:

	2017	2016
Bon départ	2 138 \$	4 463 \$
Commission scolaire - aide aux devoirs	-	1 948
Gestion de projets externes à l'organisme	<u>-</u>	<u>2 899</u>
	<u>2 138</u> \$	<u>9 310</u> \$

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE  
 NOTES COMPLÉMENTAIRES  
 31 MARS 2017

## 7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus ayant servi à l'acquisition d'équipement. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2017	2016
Solde au début de l'exercice	4 140 \$	5 818 \$
Moins : montants amortis dans les résultats	<u>(1 188)</u>	<u>(1 678)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>2 952 \$</u>	<u>4 140 \$</u>

## 8. VIREMENTS

Durant l'exercice, la direction de l'organisme a procédé aux virements suivants :

Produit de cession d'immobilisations corporelles	( 500) \$
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	221
Augmentation de la réserve monétaire - fonds de subsistance	<u>245</u>
	<u>( 34) \$</u>

L'organisme a une réserve monétaire détenue à titre de fonds de subsistance. Ce fonds de subsistance équivaut à la valeur du dépôt à terme présenté au bilan. En 2016-2017, l'organisme, via son conseil d'administration, a pris comme résolution d'augmenter le fonds de 245 \$. Il est à noter que la direction ne peut utiliser ce dépôt sans le consentement préalable du conseil d'administration.

## 9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les versements relatifs à un contrat de location d'un photocopieur, échéant en mars 2019, totalisent 4 416 \$. Les versements exigibles au cours des deux prochains exercices s'établissent comme suit:

2018	2 208 \$
2019	2 208 \$

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE  
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS  
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017	2016
SUBVENTIONS		
Centraide		
Accomplissement de la mission globale	103 000 \$	103 000 \$
Programme aide aux devoirs	10 000	10 916
Programme soutien familial et rencontres thématiques	31 800	31 800
Soutenir la mise en oeuvre de stratégies de démarche afin de rejoindre des profils actuellement non desservis	<u>10 000</u>	<u>10 000</u>
	<u>154 800</u>	<u>155 716</u>
Gouvernement fédéral		
Service Canada - emplois étudiant	<u>4 868</u>	<u>2 548</u>
Gouvernement provincial		
CISSS de la Montérégie-Centre - PSOC	139 700	138 043
Sécurité alimentaire	18 895	18 895
Tables de la Petite Enfance et Jeunesse	15 347	18 808
Emploi-Québec		
Interagir - PAAS action	9 150	9 600
Honoraires professionnels - ressources humaines	1 418	-
Transport - PAAS action	1 338	1 006
Subvention salariale	<u>5 636</u>	<u>16 074</u>
	<u>191 484</u>	<u>202 426</u>
Commission scolaire		
Mesure d'aide aux devoirs	<u>1 948</u>	<u>9 720</u>
Canadien Tire		
Programme Bon départ	8 516	13 444
Fondation Bon départ	<u>10 000</u>	<u>-</u>
	<u>18 516</u>	<u>13 444</u>
L'Oeuvre Léger	<u>-</u>	<u>7 500</u>
Fondation Marcelle et Jean Coutu	<u>-</u>	<u>32 000</u>
	<u>371 616 \$</u>	<u>423 354 \$</u>

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017	2016
APPORTS D'AUTOFINANCEMENT		
Ventes de fruits et légumes - BBBB	1 690 \$	5 765 \$
Apports et dons alimentaires	728 210	737 087
Apports et dons de marchandises	18 573	12 897
Contributions des usagers	6 564	7 523
Entreprises et individus	60 046	81 496
Dons pour soutien aux catastrophes	<u>-</u>	<u>7 000</u>
	<u>815 083</u> \$	<u>851 768</u> \$

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017	2016
<b>CHARGES</b>		
Achat de fruits et légumes - BBBB	1 690 \$	5 765 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	12 757	15 431
Apports de marchandises aux usagers	18 573	12 897
Assurances	8 843	8 725
Apports alimentaires et distributions dans les écoles	3 481	3 577
Bon départ	8 516	13 444
Cotisations	1 184	704
Énergie	14 319	15 485
Entretien et réparations	17 065	26 408
Formation - logiciel comptable, site internet et autres	81	1 299
Fournitures scolaires - Bonne mine	161	2 942
Frais d'activités	6 151	4 203
Frais de bureau	7 480	9 104
Frais de déplacement	9 654	12 536
Frais d'évènements de financement	10 829	13 135
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	( 221 )	-
Honoraires professionnels	14 127	9 970
Intérêts et frais bancaires	2 320	2 445
Location - places de stationnement	6 449	6 449
Nourritures - repas communautaires aux usagers	1 704	858
Repas communautaires et distributions	728 210	737 087
Salaires et charges sociales		
Administration	44 571	98 978
Financement	30 507	16 276
Mission de l'organisme	147 467	198 854
Soutien aux catastrophes	-	7 000
Télécommunications	4 770	3 962
	<u>1 100 688</u>	<u>1 227 534</u>
Répartition des dépenses de l'allocation Centraide		
Programme aide aux devoirs	-	9 196
Programme soutien familial et rencontres thématiques	50 771	44 822
Soutenir la mise en oeuvre de stratégies de démarche afin de rejoindre des profils actuellement non desservis	<u>13 334</u>	<u>3 473</u>
	<u>64 105</u>	<u>57 491</u>
	<u>1 164 793</u> \$	<u>1 285 025</u> \$